«Un essor sans précédent»

La recherche publique au Luxembourg a maintenant 25 ans. Bilan, et enjeux...



Parmi les prochains défis de la recherche, la gestion durable des ressources en eau ou encore les maladies liées au vieillissement, avertit le ministre.

Depuis 1987, la recherche publique a connu un sérieux bond au Luxembourg, comme s'en est réjoui hier le ministre de la Recherche, qui évoque également les défis à venir...

De notre journaliste Romain Van Dyck

I l fut un temps où la prospérité du Luxembourg provenait essentiellement des ressources de son sol. La crise sidérurgique étant passée par là, il a bien fallu trouver d'autres moteurs de développement, en l'occurrence des «niches de compétences», explique le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Bilt-

Parmi ces niches, la recherche publique, «qui a connu un essor sans précédent ces dix dernières années», ajoute le ministre.

Ses fondements remontent à la loi du 9 mars 1987, qui définit l'organisation de la recherche et développement dans le secteur public ainsi que le transfert de technologie avec les entreprises. La même année sont créés les centres de recherche publics (CRP) Gabriel-Lippmann et Henri-Tudor. Suit le CRP-Santé en 1988.

Autres étapes majeures, la création du Fonds national de la recherche (FNR) en 1999, ou encore la création de l'université du Luxembourg en 2003...

Preuve de cet engouement croissant, l'évolution du budget étatique en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI), qui n'a cessé d'augmenter, passant de 28 millions d'euros en 2000 (0,13 % du PIB) à 277,7 millions en 2012 (0,66 %). Si la recherche dans le secteur privé représente plus de deux tiers de toutes les dépenses de la recherche au niveau national, il convient de noter que la part de la recherche publique dans ce total est passée de 7,5 % en 2000 à environ 30 % en 2010.

Enfin, ce secteur comprend quelque 4 700 unités de personnel de recherche, dont 2 400 chercheurs à proprement dit. Une tendance susceptible d'être maintenue, notamment en raison «du développement prévu de l'université du Luxembourg et des CRP dans le contexte de l'aménagement de la Cité des sciences, à Esch-Belval», espère le ministre.

Priorité à l'innovation et à la gestion durable

En 2005, une étude a été réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a notamment recommandé au Luxembourg de clarifier le rôle des différents acteurs de la recherche, ou encore d'améliorer leur coordination...

En réponse, le gouvernement a notamment mis en œuvre des «contrats de performances», auprès des CRP, du FNR ou encore l'université, afin d'améliorer la gouvernance de la recherche publique. Par ailleurs, une nouvelle évaluation de l'OCDE est déjà prévue en 2013, avec des résultats attendus en 2014.

Pour ce qui est des priorités nationales dans la recherche publique, le ministre insiste notamment sur l'innovation dans les services; la gestion durable des ressources en eau; les exigences éducatives et la protection sociale, ou encore les maladies liées au vieillissement.

Enfin, le ministre a évoqué les perspectives dans le secteur de la recherche. Elles concernent en premier lieu les différents CRP. Les CRP Gabriel-Lippmann et Henri-Tudor devraient ainsi fusionner à partir du 1er janvier 2015.

Pour ce qui est du Fonds national de la recherche, il faut noter l'introduction d'aides à la formation-recherche, dites aides «collectives».

Enfin, l'Integrated BioBank of Luxembourg (IBBL), la biobanque qui collecte des échantillons humains pour la recherche, doit être intégrée au CRP Santé, tout en gardant l'autonomie qui lui est nécessaire.